



## Chaque région s'est dotée d'une **stratégie d'autonomie productive** en rapport avec la **capacité de support** des écosystèmes

### Pourquoi ce jalon ?

---

- Le Québec est à la fois dépendant de l'international, en particulier des États-Unis, pour importer des denrées et ressources clés (alimentaires, manufacturières), mais aussi exporter ces richesses naturelles. Pour certaines régions historiquement qualifiées de « ressources », le modèle de développement est encore beaucoup basé sur l'extraction, l'exploitation et l'exportation de ressources premières (forêts, mines, ressources aquacoles et agricoles). Ce modèle rend les communautés vulnérables : la COVID-19, la guerre russo-ukrainienne et les subséquentes difficultés d'approvisionnement le prouvent. Les crises dues à la diminution de ressources (pétrolières, minières, eau potable), la recrudescence d'aléas climatiques et la montée des tensions géopolitiques risquent de l'accroître. C'est aussi un modèle qui a une lourde empreinte écologique (dépendance au transport de longue durée, type fret maritime, avion) et qui réduit la participation démocratique à l'économie (la plupart des gros joueurs des territoires sont des multinationales ou des investissements étrangers et sur lesquels la population a moins de pouvoir d'action).
- Ce jalon vise à renforcer notre autonomie productive, qui impliquerait de recentrer notre production sur les besoins des habitants et de relocaliser des ressources et moyens de production à proximité. On parle autant de production de biens manufacturiers (ex. vêtements, meubles, logement) que d'énergie et de nourriture. Cela ne signifie pas « autosuffisance » ou « autarcie », qui seraient la capacité pour chaque territoire de produire 100 % de ce que ses communautés consomment, et qui n'ont pas été jugées souhaitables lors de l'élaboration de notre vision 2042 (risque de repli sur soi et inégalités).
- L'échelle régionale a été privilégiée pour développer ces stratégies : les acteurs supralocaux pourraient ainsi cibler les secteurs prioritaires et réalistes sur lesquels chercher plus d'autonomie, tout en mobilisant les acteurs de leurs territoires (MRC, entreprises, etc.).
- Lors de l'élaboration de cette stratégie régionale, il serait critique de respecter la « capacité de support des écosystèmes », qui est « la pression maximale qui peut être exercée sur un écosystème sans porter atteinte à l'intégrité de celui-ci ou empêcher certains groupes de populations, présentes ou futures, de répondre à leurs besoins ». En relocalisant à proximité des industries, des champs ou des sources d'énergie, nous rapatrierions également des impacts environnementaux qui étaient jusqu'alors externalisés dans les pays producteurs. Mais d'autres pourraient être évités si l'on recentre une partie de la production sur les besoins locaux plutôt que l'exportation et la fabrication de biens non essentiels : quel sera le bilan global sur la capacité de support de nos rivières, nos terres, nos forêts, notre qualité d'air, etc. ?
- Ce jalon vise à assurer une meilleure résilience de notre population en garantissant la capacité de répondre aux besoins essentiels, mais en évitant de générer trop de pressions sur les écosystèmes. Ce jalon faciliterait le développement de circuits courts (en alimentation, en gestion des matières résiduelles, etc.) et le déploiement de stratégies d'économie circulaire (meilleure mainmise sur l'écoconception et capacité à réparer et à reconditionner les produits que nous avons nous-mêmes fabriqués). Enfin, il permettrait de valoriser les atouts locaux, autant les forces humaines que l'identité locale (alimentaire, par exemple).

## Niveau d'avancement

<b>Mauvaise direction</b>	On est au point mort	On se prépare	On est en route	On est bien avancés	Jalon atteint
---------------------------	----------------------	---------------	-----------------	---------------------	---------------

## Qui doit être mobilisé?



**Gouvernements locaux et supralocaux**



**Institutions d'éducation et de recherche**



**Entreprises et organisations publiques**



**Gouvernements provincial et fédéral**



**Société civile**

## Comment pourrait-on s'y rendre?

- **Mobiliser les actrices et acteurs autour du terme d'autonomie locale** : c'est un concept malléable, de plus en plus populaire et fédérateur.
- **Identifier collectivement les systèmes principaux où rechercher l'autonomie** : mettre en place des structures à l'échelle territoriale la plus pertinente pour organiser en continu le partage des savoirs et le dialogue collectif sur les besoins essentiels, l'utilisation du territoire et la résilience des communautés (jalon 6).
- **Réaliser un diagnostic territorial** (jalon 7) :
  - Documenter le niveau d'autonomie théorique dans les secteurs identifiés (ex. alimentaire, énergie, manufacturier) : c'est par exemple ce qu'a réalisé l'initiative FabRégion Bas-Saint-Laurent. Selon leur autoportrait, le Bas-Saint-Laurent aurait une autonomie bioalimentaire théorique de 42 % et une autonomie énergétique de 35 %.
  - Établir et actualiser régulièrement un bilan de santé et d'intégrité des écosystèmes régionaux ainsi que leur utilisation (des sols, des cours d'eau, du littoral, des forêts, etc.).
  - Les mettre en relation; par exemple via des études de métabolisme territorial. Le métabolisme territorial permet de mettre en relation les ressources matérielles et énergétiques qui « entrent » et qui « sortent » du territoire pour trouver un point d'équilibre.
- **Réaliser une stratégie en concertation avec les autres régions**, en améliorant la collaboration entre les territoires (MRC, régions) via des mécanismes de réduction de la concurrence (jalon 33), et en s'arrimant aux espaces de collaboration rassemblant les forces socio-économiques de la province autour d'un même besoin essentiel (jalon 14). Cet arrimage interrégional est important, car chacune des régions ne peut, par exemple, produire tous les aliments nécessaires pour une alimentation diversifiée et saine. Mais si l'on mise sur nos capacités collectives à l'échelle du Québec, nous pouvons nettement renforcer notre autonomie globale.

- **S’inspirer de modèles d’organisation territoriale centrés sur les écosystèmes**, comme les biorégions : les biorégions sont définies selon leurs frontières topographiques et non administratives afin de mieux préserver les ressources naturelles et de rapprocher la population et les écosystèmes. Deux principes moteurs guident la constitution de biorégions : la « réhabitation » et le « living in place » pour retracer l’interdépendance entre écosystèmes naturels et humains et adopter des modes de vie autosuffisants à l’échelle locale (ex. la biorégion de Cascadia, située sur la côte pacifique des États-Unis et du Canada).
- **La stratégie peut par la suite être déclinée** en plans régionaux plus opérationnels d’autonomie énergétique, manufacturière et alimentaire.
- De telles stratégies de relocalisation réclament une **formation et requalification de la main-d’œuvre** (ex. industrielle et agricole). Il y a aussi le risque de concurrences foncières et de conflits d’usages locaux (ex. entre usages agricoles, biomasse, industriels, urbains, etc.) et l’augmentation de la consommation de ressources clés au niveau local, dont l’énergie. Il serait donc important d’assurer un bon arrimage avec les jalons 20, 34 et 40.

### Qu’est-ce qui peut faciliter ce changement ?

---

- Les plans régionaux d’autonomie alimentaire sont de plus en plus populaires du côté des gouvernements, au Québec et en Europe; du côté des citoyens, on peut penser au projet Borée d’autonomie alimentaire au Saguenay-Lac-Saint-Jean.
- Les acteurs territoriaux prennent conscience de la nécessité d’un changement de paradigme pour adapter nos modes d’habiter aux divers bouleversements écologiques. Accélérer leur transition vers la sobriété et la résilience est jugée prioritaire et désirable (jalon 5). Le regard sur la « nature » change : l’interdépendance entre humains et écosystèmes est largement comprise (jalon 67).
- Le regard sur l’économie change. L’adoption d’indicateurs alternatifs au PIB valorise les résultats de ces démarches (jalon 11).
- Les municipalités et MRC ont les pouvoirs nécessaires pour mettre en œuvre ces stratégies (jalon 22). Actuellement, le Québec est très centralisé. Les organismes comme Fabrégion Bas-Saint-Laurent, qui expérimentent ces stratégies, sont fortement limités dans l’application, qui dépend des paliers provincial ou fédéral.
- Changements de fiscalité foncière (jalon 24) et des outils d’urbanisme (jalon 17).

### Qu’est-ce qui peut freiner sa mise en œuvre ?

---

- La pénurie de main-d’œuvre : les filières locales auront besoin de travailleurs et travailleuses en grand nombre et adéquatement formés.
- Les accords internationaux qui bloquent l’introduction de mesures économiques protectionnistes. A minima, une refonte des accords de libre-échange en intégrant des critères écologiques et sociaux serait nécessaire pour appliquer durablement et véritablement ces stratégies.
- Si les stratégies ne sont pas soutenues par les paliers provincial et fédéral, ou sans adhésion des parties prenantes économiques, cela risque d’être des stratégies peu appliquées.
- La crainte de nuisances ou de risques de santé et de sécurité publiques si on rapatrie des industries localement : mobilisations citoyennes de type NIMBY, hausse des inégalités (quels segments de la population vivront le plus proche de ces nuisances, et qui pourra y échapper?)

## Qu'est-ce qu'il reste à éclaircir?

---

- Comment mesurer la capacité de support des écosystèmes dans le contexte du dérèglement climatique qui rend de plus en plus incertain le fonctionnement futur des écosystèmes? Comment en faire un cadre opérationnel pour l'action?
- Comment arbitrer concrètement entre la satisfaction des besoins essentiels et les capacités écologiques des territoires? Est-il possible d'atteindre plus d'autonomie productive dans tous les territoires du Québec?
- Autonomie et production locale sont-elles nécessairement synonymes de réduction de l'empreinte écologique?
- En choisissant de favoriser les communautés habitantes, quelle responsabilité internationale le Québec conserverait-il envers les pays plus pauvres qui recevaient auparavant les produits exportés ou a contrario pour ceux de qui le Québec importait? Quel serait l'impact sur l'économie du Québec et sa stratégie de relations internationales si on change rapidement sa balance d'importation/exportation?

## Ressources

---

[Celnik, J. \(2017\). Chapitre 5 - La biorégion de Cascadia, territoire de la décroissance. Dans : Agnès Sinai éd., Gouverner la décroissance : Politiques de l'Anthropocène III \(pp. 119-136\). Paris : Presses de Sciences Po.](#)

[Ginet, M., Gaymard, F. et T. Pech \(2022\) Souveraineté alimentaire et transition écologique : un projet pour l'agriculture française. Terra Nova](#)

[Joncoux, S \(2022, 3 janvier\). Autoportrait de l'autonomie du Bas-Saint-Laurent pour le secteur bioalimentaire \[entrevue radiophonique\]. Dans Info-reveil. Radio Canada](#)

Et les autoportraits : <https://fabregionbsl.quebec/decouvrir/>

Chemins de transition (2022), Défi alimentaire – fiche jalon 39 - [Le développement de circuits de proximité est le levier privilégié d'augmentation de l'autonomie alimentaire des territoires, et leur empreinte environnementale fait l'objet d'une optimisation](#)